

# Flash communal Grammond

#### Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

# Intervention de Frédéric (instituteur maternelle) pour le temps de sieste à la rentrée 2018 :

Il est rappelé qu'à la rentrée 2018, la semaine scolaire sera de nouveau de 4 jours. Et les horaires validés par l'inspecteur d'académie sont 8h30-11h45 et 13h45 -16h30.

Frédéric rappelle que depuis le passage à 4 jours ½, la sieste débutait à 13h05 pour les enfants inscrits à la cantine mais il était également possible d'accueillir les enfants de petite section qui le souhaitaient. Cet accueil avait été avancé car le temps scolaire étant réduit l'après-midi, les enfants pouvaient ainsi se reposer et tout de même réaliser une activité sur le temps restant. Avec le retour à 4 jours, le Conseil municipal pensait pouvoir ramener le temps de sieste au temps scolaire et le faire débuter à 13h35. Frédéric explique qu'à 13h05 l'endormissement est plus facile pour les petits et que la qualité du sommeil et du repos est bien meilleur. Le rythme de l'enfant est ainsi respecté.

Après débat, le Conseil Municipal est plutôt pour que la sieste débute à 13h05 pour les enfants de la cantine mais également pour les enfants de petite section qui se seront inscrits auparavant à l'accueil périscolaire du temps de midi selon

les modalités du règlement intérieur et précise que cette décision sera validée officiellement par la commission enfance après le remaniement des emplois du temps des employées pour la rentrée 2018.

# Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017:

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs établis par le Maire qui sont identiques aux comptes de gestion établis par Mme Berthollet, receveur municipal.

## Vote des budgets primitifs 2018 :

CCAS : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 3.895 €

LOTISSEMENT : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 200.132,04 €

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 191.092,04 €

EAU ET ASSAINISSEMENT : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 182.997,28 €

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 73.948,34 €

COMMUNE: Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 591.245,53 €

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 392.423,59 €

## Finalisation adressage de la commune:

Les panneaux de nom des rues ainsi que les numéros d'habitation sont « enfin » arrivés. Les plaques des noms de rue sont en cours de pose par les employés communaux. Le fichier des adresses a été transmis aux divers services à informer (impôts, cadastre, SDIS, GPS).

La distribution des certificats d'adressage et des numéros d'habitation aura lieu sur 2 journées en mairie. Les dates seront confirmées dans le flash et par voie d'affichage.

#### Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale :

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale 2018 a été déposée pour financer l'achat des défibrillateurs. Cependant, en établissant le budget, il est ressorti que les travaux de l'abri pour le tracteur au stade du Flanchard auraient également pu faire l'objet de ce financement.

Les dossiers pour 2018 étant clos, le Conseil Municipal décide d'anticiper ces travaux et de déposer une demande pour l'enveloppe 2019. Le montant sera affiné en fonction des devis reçus.

## Bilan travaux toiture de gymnase :

Suite à la confirmation de l'attribution d'une subvention de 48.000 € par la région pour la toiture du gymnase, il est désormais possible d'établir le bilan financier de ce programme de travaux. Ainsi le montant total des dépenses s'élève 186.425,09 € H.T.



Ce projet a été financé à hauteur de 55.000 € par le Conseil départemental, 6.000 € par l'enveloppe parlementaire du sénateur Bernard Fournier, 48.000 € par la Région et 14.662 € par le fond de concours de Forez Est. Ainsi ce programme a été subventionné à 66 %

# Questions diverses :

- Une rencontre avec l'AFR est programmée le jeudi 5 avril avec les nouvelles co-présidentes et certains membres du bureau pour faire un point sur les services CLSH, pôle jeunes et cantine.
- Le Conseil municipal valide le remplacement d'un projecteur du terrain d'entrainement du Flanchard par le SIEL pour un montant de 584 €.



## ✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en mai 2002, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

#### ✓ Congés :

Le secrétariat de mairie sera fermé le **lundi 30 avril** et du **7 au 11 mai inclus** L'agence postale sera fermée du **7 au 12 mai inclus**.

#### ✓ Distribution des numéros d'habitation

Pour finaliser la procédure de dénomination des voies et la numérotation des habitations de la commune de Grammond, une distribution des numéros d'habitations ainsi que des certificats d'adressage aura lieu en mairie

#### Le jeudi 3 mai de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30

Lors de cette permanence, des consignes vous seront données pour l'installation de votre plaque ainsi que pour les démarches à effectuer pour réaliser votre changement d'adresse.

Nous vous remercions, par avance, de respecter ces horaires de permanence.

## ✓ Carte d'identité et passeport

Pour rappel, la mairie de Grammond n'est plus habilitée à recevoir les demandes de cartes d'identité et passeports, il convient de prendre rdv dans une mairie équipée d'une station biométrique et remplir une prédemande sur Internet afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet. Les mairies équipées les plus proches de Grammond, sont Sorbiers, St Galmier et St Symphorien sur Coise et la liste complète du département est sur <a href="www.loire.gouv.fr">www.loire.gouv.fr</a>.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devrez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Si vous avez besoin de votre carte d'identité ou de votre passeport pour les vacances d'été, pensez à prendre votre rdv dès aujourd'hui car les délais sont souvent rallongés avant les congés.